



BANQUE des
TERRITOIRES
GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

France 2030 - démonstrateurs territoriaux des transitions agricoles et alimentaires

Présentation de l'AMI

4 avril 2023

ORDRE DU JOUR

1. Le contexte dans lequel s'inscrit l'AMI
2. L'innovation sous toutes ses formes par l'approche territoriale
3. Les recommandations pour la constitution d'un dossier de candidature

1

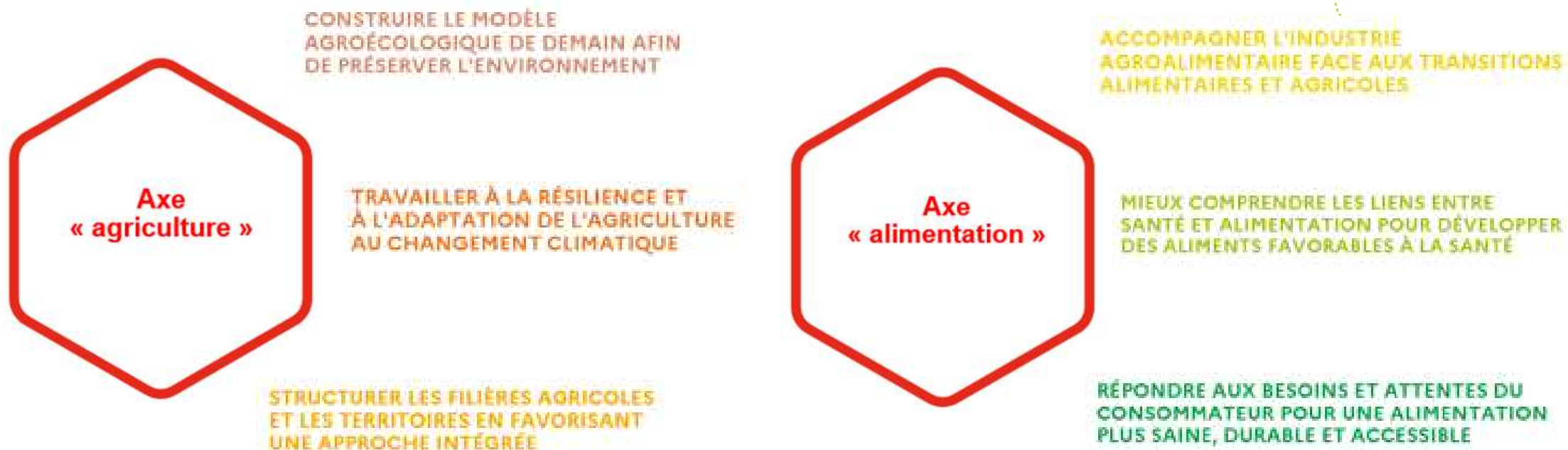
Contexte dans lequel s'inscrit l'AMI

Philippe Vissac
Coordinateur du volet agricole de France 2030,
Conseil Général de l'Alimentation, de l'Agriculture
et des Espaces Ruraux MASA

Cadre d'intervention de cet AMI

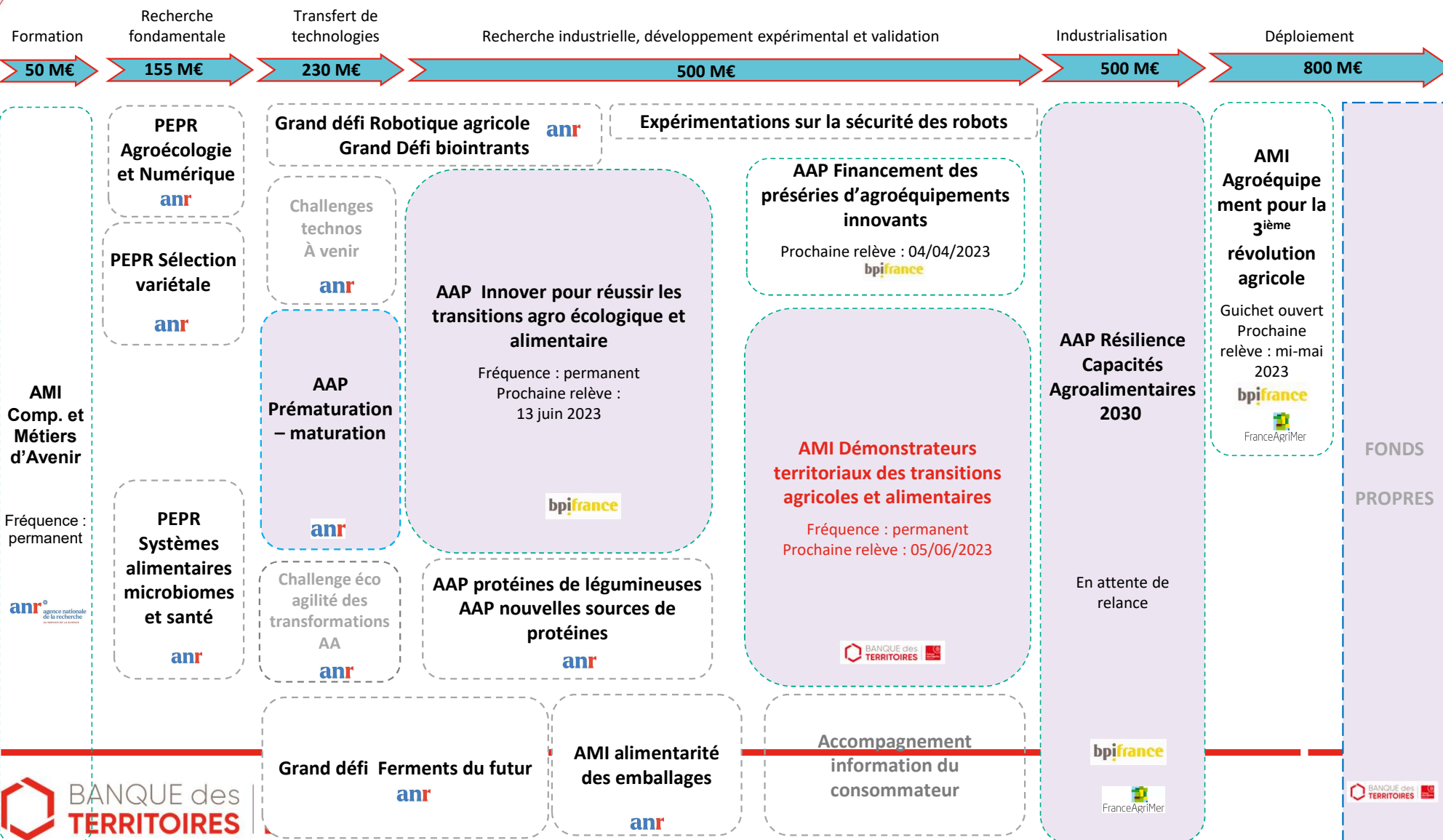


Deux stratégies d'accélération : objectifs et finalités



Dispositifs France 2030 agriculture-alimentation

Dispositif ouvert

Dispositif à
venir/closDispositif commun
aux deux stratégies

Chiffres-clés AGRI – ALIM à date



✓ Budget de **2,38 milliards €** / Engagements et à venir de **475 M€**

- Alimentation durable : **450 M€** / 180 M€
- Systèmes agricoles : **430 M€** / 150 M€
- Fermes du futur/entrepreneurs du vivant : **1 500 M€** / 145 M€



✓ **15 dispositifs** lancés

Et 3 nouveaux dispositifs complémentaires à venir ou à relancer : Fonds propres, RCA bis, challenges technologiques agricoles



✓ 300 **projets** déposés

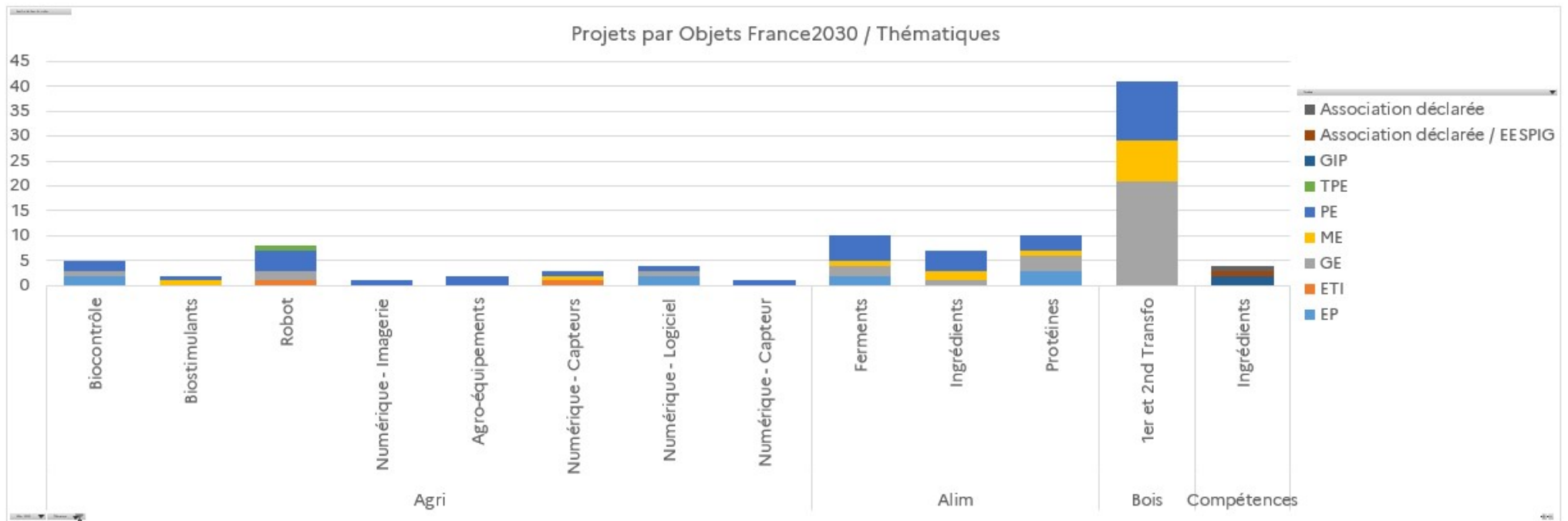
✓ 115 projets financés parmi lesquels 23 projets AMI CMA

2022 et 2023 à date : Faits marquants et retours d'expérience

- ✓ Démarrage du **PEPR Agroécologie et Numérique et Sélection végétale avancée**
 - Accélérer la reconception des systèmes agricoles grâce au numérique et aux nouvelles techniques de sélection
- ✓ Lancement de l' **AMI agro équipements de 3^{ème} révolution agricole**
 - Accélérer le déploiement de solutions innovantes pour engager les transitions nécessaires (changements climatiques, attentes sociétales,...)
- ✓ Refonte de l' **AMI Compétences et métiers d'avenir** avec des simplifications dans un contexte sectoriel particulier (s'agissant de la relation innovation*compétence)
- ✓ Bilan des projets lauréats et des mesures engagées lors du **SIA 2023** :
 - https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/contenu/piece-jointe/2023/03/20230306_-_dp_115_laureats_agriculture_alimentation_de_france2030.pdf

Informations générales

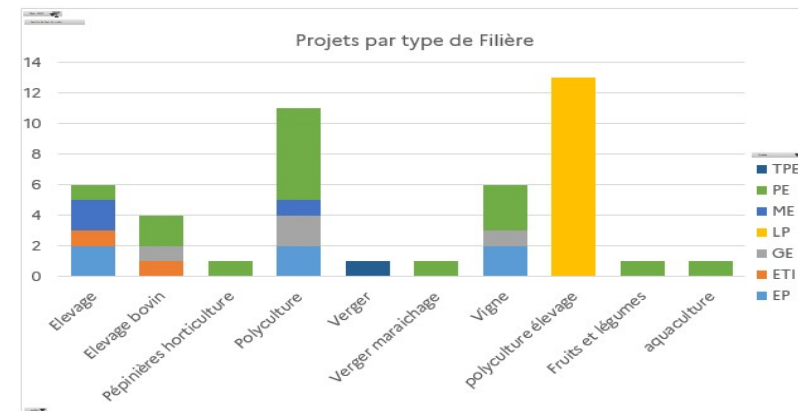
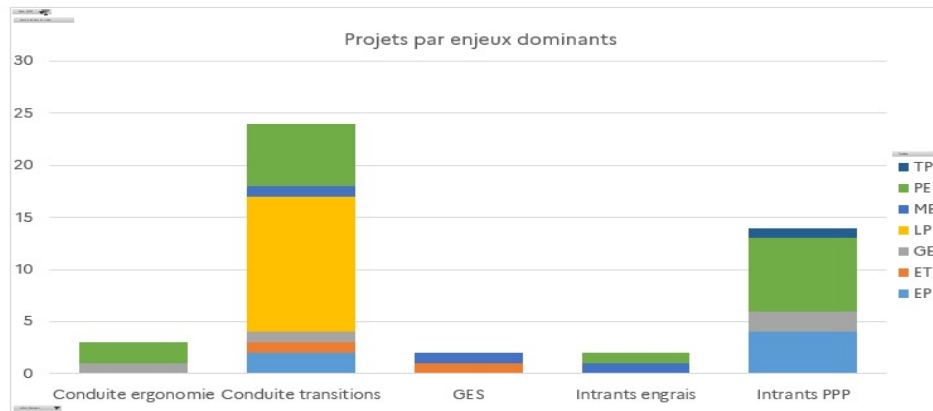
Pour l'engagé



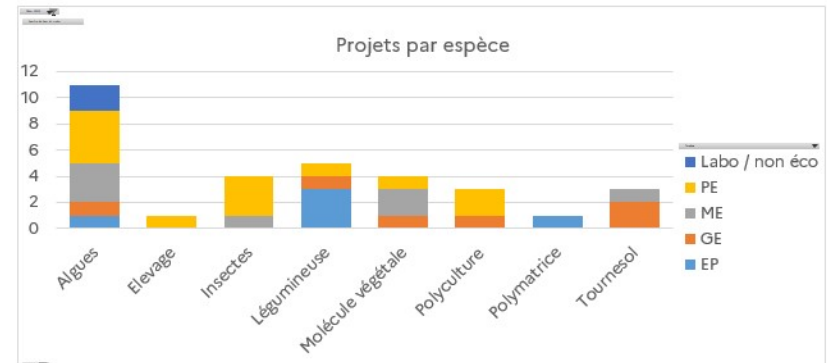
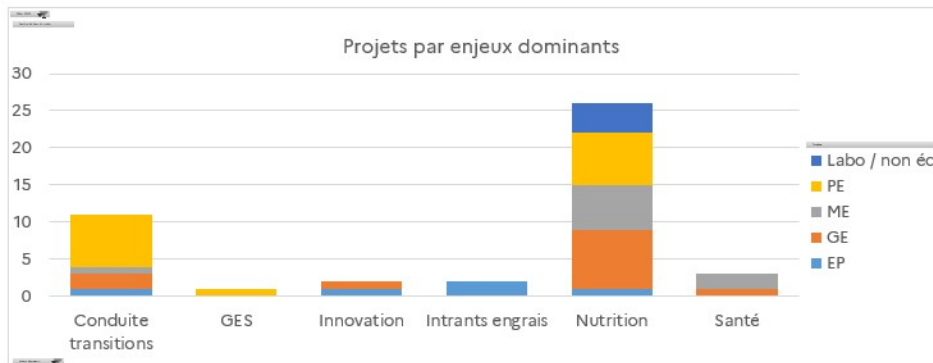
Informations générales

Agriculture

Pour l'engagé



Alimentation



AMI Démonstrateurs territoriaux des transitions agricoles et alimentaires

Accompagner les acteurs des territoires

L'Etat mandate la Banque des Territoires pour accompagner les acteurs des territoires dans la transformation de leurs systèmes de production agricole et alimentaire dans une optique de création de valeur économique par des modèles de production durables, en mobilisant une large panoplie d'innovations de toutes natures :

« Tout processus, démarche, méthode, solution d'ingénierie, technique, technologique (ou combinaisons de solutions techniques et technologiques) ou de services, nouveaux ou significativement améliorés par rapport à ceux précédemment élaborés »



Adaptés à chaque **contexte** territorial



Visant à répondre aux enjeux posés dans le **diagnostic territorial**



Portés par des **acteurs locaux**



Centrés sur les **besoins des usagers**



Innovation et approche territoriale

Jean-Marc CALLOIS

Délégué ministériel aux entreprises agro-
alimentaires

**Ministère de l'Agriculture et de
l'Alimentation**

2

Innover par l'approche territoriale ? De nombreux sujets s'y prêtent



Alimentation locale



Gestion de la ressource en eau



Gestion des coproduits issus des bioressources



Pratiques agricoles présentant des externalités localisées



Plus généralement tous les sujets mêlant plusieurs enjeux localisés et/ou mobilisant des acteurs aux intérêts hétérogènes

L'approche territoriale : retour au passé ou modèle d'avenir ?

Une **demande sociale** élevée de proximité en matière d'alimentation

De nouvelles opportunités offertes par le **numérique**

Mais une **pression compétitive** qui reste intense

L'approche territoriale s'oppose en tous points à la démarche classique de recherche d'économies d'échelle

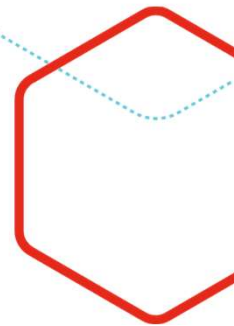
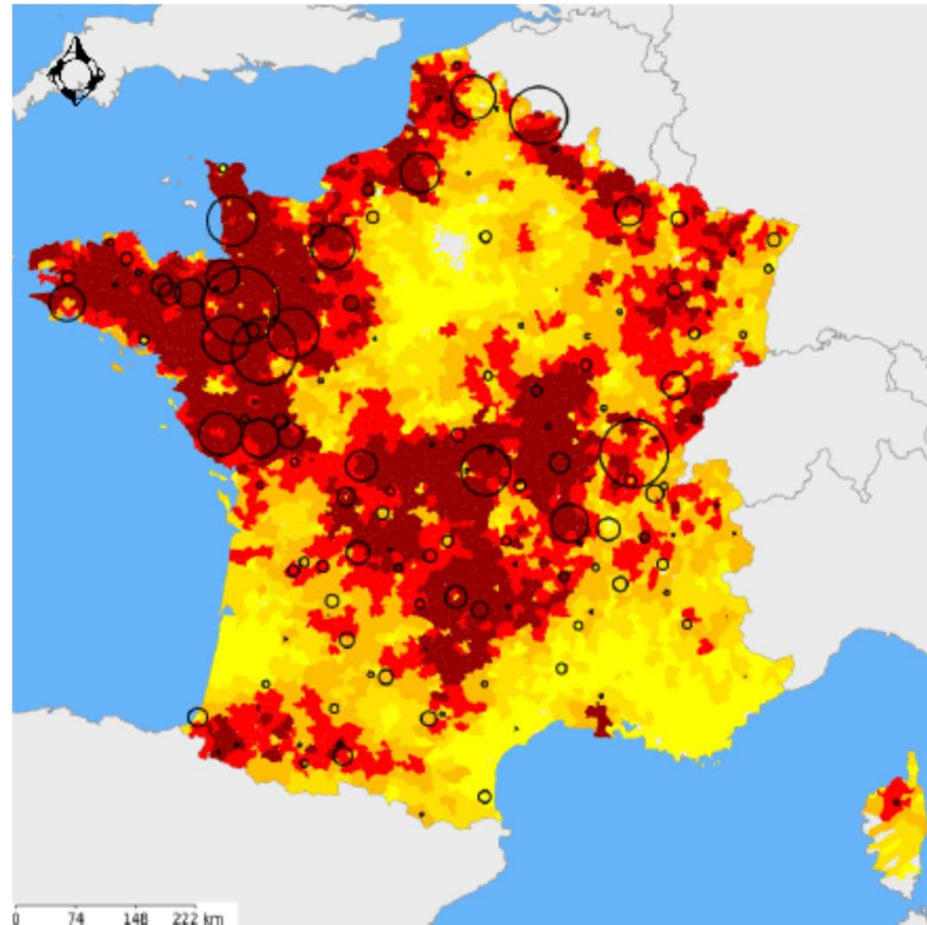
« Conventionnelle »	« Territoriale »
Economies d'échelle: spécialisation, division internationale du travail	Diversification forte
Standardisation des inputs comme des produits	Utilisation de ressources spécifiques
Marchés mondiaux	Débouchés locaux et clientèles « de niche »
Versatilité dans la combinaison des inputs, selon leur prix	Relation de long terme, combinaison de ressources locales, interdépendances entre activités

La coexistence des modèles productifs

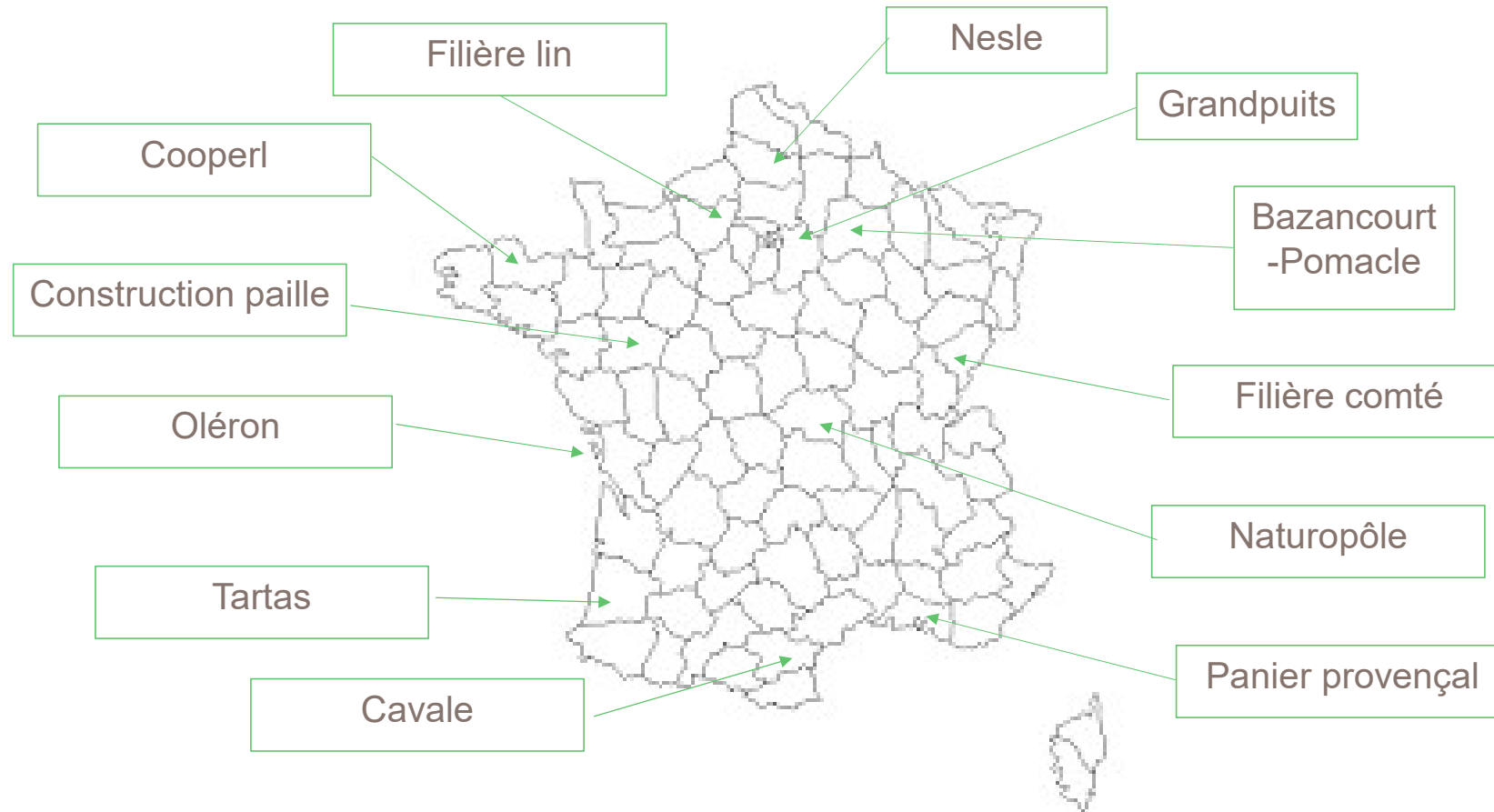
L'exemple des abattoirs de boucherie : densité de bovins et volume abattu par abattoir

On constate une diversité de taille d'outils, indépendamment de la spécialisation du territoire

=> Comment renforcer l'efficacité des différents modèles?



Une diversité d'approches de la bioéconomie territoriale



3

Recommandations pour la constitution du dossier de candidature

Manon Plouchart
Banque des Territoires

« Démonstrateur territorial » SADEA et ADFS : de quoi parle-t-on ?

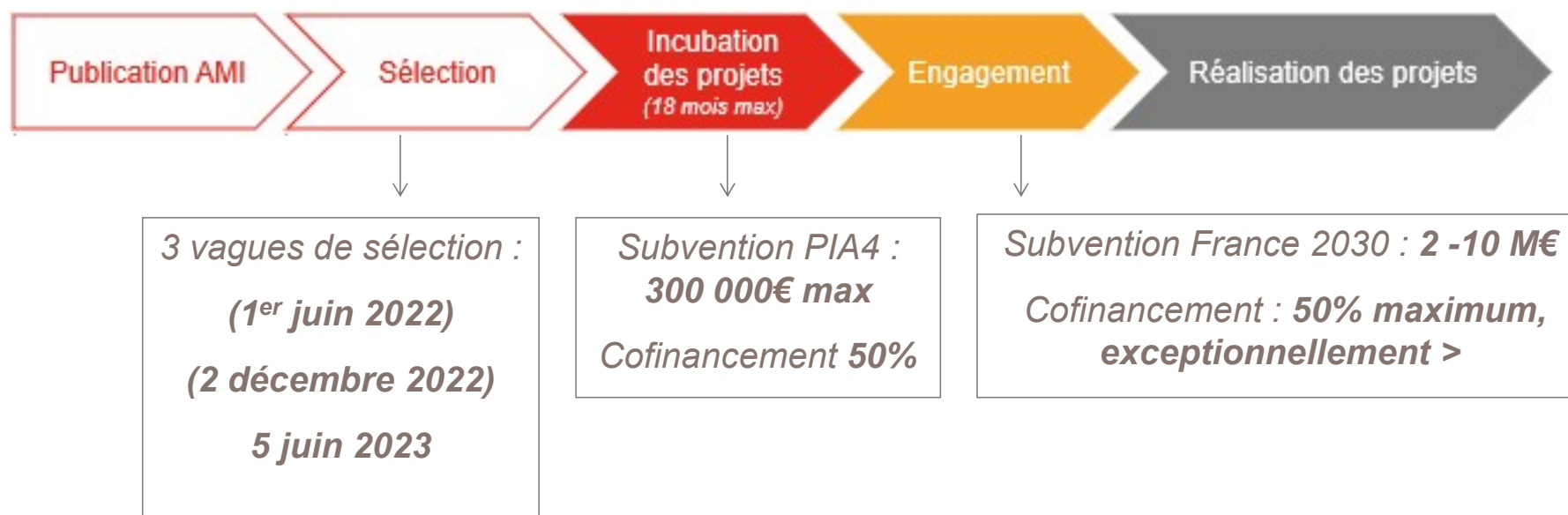
Un groupement ou consortium composé :

- ✓ d'acteurs publics locaux (une collectivité territoriale ayant un rôle majeur au minimum)
- ✓ d'acteurs du secteur privé (producteurs, agroindustriels, agro équipementiers, *start-up* AgriTech),
 - ✓ de représentants citoyens,
 - ✓ d'acteurs de la recherche, de l'enseignement,
- ✓ d'acteurs de la formation professionnelle, de l'emploi...

qui portent ensemble un **projet ambitieux et innovant** du point de vue technologique, organisationnel, de procédé, social ...

... pour répondre aux **enjeux stratégiques d'un territoire**. Ce projet **devra pouvoir être répliqué**, avec un changement d'échelle attendu.

Processus de candidature



Des critères incontournables

- ✓ Constituer **un dossier recevable**:
 - Complétude administrative ;
 - Respect de format, de taille et des délais d'envoi.
- ✓ Constituer **un dossier conforme aux critères d'éligibilité**:
 - Consortium comportant au moins une collectivité territoriale ayant un rôle majeur ;
 - Adéquation avec les stratégies nationales agricoles et alimentaires ;
 - Respect des montants indiqués.
- ✓ Qualifier explicitement **le caractère innovant** de la ou des solutions proposées
- ✓ Mettre en avant le **potentiel de répliquabilité** du projet, notamment à travers des pistes de réflexion autour du modèle économique du projet
- ✓ Ne pas causer de préjudice significatif à l'un des 6 objectifs environnementaux **(DNSH)**

Quelques principes généraux (1)

Recommandations issues des 2 premières relèves

- ✓ Décrire de manière **détaillée et opérationnelle** les actions prévues
- ✓ Caractère **transformatif** du projet : partir de l'existant pour démontrer sa valeur ajoutée et son caractère innovant
- ✓ Valoriser l'innovation à travers une méthodologie de mesure des **performances environnementale, sociale et économique** du projet
- ✓ Souligner la prise en compte des **exigences de performances environnementales** au-delà des standards existants (DNSH)
- ✓ Mobiliser le **diagnostic territorial**
 - Valoriser le choix du territoire
 - Articuler le projet avec le PAT éventuellement en place et d'autres projets du territoire
 - Interroger les besoins et attentes des consommateurs du territoire

Quelques principes généraux (2)

Recommandations issues des 2 premières relèves

- ✓ Détailler les **besoins financiers** pour la phase de maturation et les modalités de co-financements prévues (fonds régionaux, nationaux, européens, privés...)
- ✓ Expliquer précisément le **rôle de chaque partenaire** mobilisé au sein (ou hors) de la gouvernance
- ✓ Intégrer une **diversité de membres** au consortium
 - Représentativité et complémentarité des acteurs du territoire
 - Intégrer des acteurs « de toutes les agricultures » pour éviter l'entre-soi
 - Implication des acteurs de la formation
 - Les acteurs de l'ESS sont encouragés à faire partie des consortium

En fonction des résultats des 2 premières relèves, un arbitrage en fonction des priorités thématiques pourrait s'avérer indispensable en 3e et dernière relève.

Comment faire pour déposer sa candidature ?

- Le cahier des charges, le dossier de candidature et le règlement général financier sont accessibles uniquement depuis le [portail de la Banque des Territoires](#)
- La FAQ est également disponible depuis ce portail et donne la possibilité d'adresser un mail à l'équipe de la Banque des Territoires si la réponse n'est pas déjà en ligne
- Des créneaux d'échanges de 30mn sont proposés aux potentiels candidats (un seul créneau par projet)

banquedesterritoires.fr



| @BanqueDesTerr

Contact Banque des Territoires :

France2030.DTagrialim@caissedesdepots.fr